

Editorial

Par **N. BERTRAND**
(IEN IO de la Mayenne)



La circulaire de rentrée 2015 parue récemment au bulletin officiel de l'éducation nationale définit les axes prioritaires de notre mission éducative. Le premier de ces axes, « une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite » réaffirme l'engagement fort de l'éducation nationale en faveur de l'insertion professionnelle et sociale.

La circulaire précise notamment : « **les acteurs du système éducatif doivent se mobiliser pour mieux articuler formation et emploi** ».

Au regard de cette phrase, la mise en œuvre de « parrain pour ma promo » (*voir l'article en 3^{ème} page de ce BIP*) vient enrichir une déjà longue tradition d'actions visant au développement des relations Ecole-Entreprise en Mayenne. L'accompagnement des élèves et étudiants par des professionnels aguerris, tout au long de leur formation, permettra à ces jeunes de donner du sens à leurs études et d'appréhender plus facilement leur entrée sur le marché du travail.

A travers les diverses actions menées dans le cadre des relations Ecole-Entreprise en Mayenne (ouvre-boîtes, les mercredis de l'entreprise, la semaine école-entreprise, ...), nous œuvrons à la construction du parcours de formation de chaque jeune, contribuant ainsi à « garantir l'égalité et développer la citoyenneté » dans le respect des valeurs de la République.

Du PIIDMEP au Parcours Avenir : faire des parcours un axe de réussite de la scolarité de l'élève.

Le projet d'arrêté voté le 3 juin dernier au conseil supérieur de l'éducation (CSE) prévoit que le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (**PIIDMEP**) prenne l'appellation de « **Parcours Avenir** ».

Ce parcours, inscrit dans la loi de refondation de juillet 2013 et qui doit entrer en application à la rentrée 2015, fixe trois objectifs :

- développer une culture du monde économique et professionnel
- renforcer la compétence de l'élève à s'orienter ; développer aussi son esprit d'initiative et son sens de l'engagement
- favoriser la construction de son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Le projet d'arrêté confirme que le parcours s'adresse à tous les élèves, de la 6^{ème} à la terminale et que les compétences acquises dans ce cadre seront « prises en compte pour la validation de l'acquisition du socle commun ».

Axée sur la notion de construction de projet individuel et collectif et l'innovation au processus créatif, la mise en œuvre du parcours nécessite d'être accompagnée collectivement par l'ensemble des acteurs, instances de l'établissement et de ses partenaires, plus particulièrement ceux du monde de l'entreprise.

Le rôle et les missions des professeurs relais école-entreprise s'inscrivent dans cette évolution au même titre que les futures actions du comité local éducation-économie (CLEE).

Les Mercredis de l'entreprise 2014 / 2015, c'est fini ...

Vivement l'année prochaine !

« Grandes enseignes », « fusions acquisitions », « Loi Galland », « concurrence avec le hard discount », « compétences humaines », « intégration des nouveaux collaborateurs », « management », « connaissance des produits et des marchés », « maîtrise des coûts »... Voilà quelques-uns des thèmes que MM. Vincent Jaud et Jean-Pierre Doudard (respectivement administrateur de la **SOCAMAINE** et directeur du **CENTRE LECLERC** des Bozées à Laval) ont abordé en préambule à la visite des locaux de leur centre commercial (« l'arrière boutique », de la boulangerie à la boucherie en passant par les réserves).



Ms Doudard et Jaud, respectivement 1er et 2ème en partant de la gauche

Comme toujours lors des **mercredis de l'entreprise**, les échanges entre professionnels du monde économique et professionnels de l'éducation et de l'orientation ont été riches d'enseignements.

Cet après-midi du 20 mai dernier venait clôturer un cycle 2014/2015 qui aura vu la mise en place d'un fonctionnement renouvelé et davantage collaboratif du dispositif dans sa préparation.

Après concertation, la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale), la DDEC (direction diocésaine de l'enseignement catholique), le MEDEF (mouvement des entreprises de France) et la CCI (chambre de commerce et d'industrie) ont décidé de proposer alternativement une visite d'entreprise, à raison de 3 au total par année scolaire : ainsi, la DSDEN a organisé la visite de **MAISONNEUVE** et **ATS** (négoce et transformation d'aciers) le 26 novembre à Château-Gontier, la DDEC et la CCI celle de **MONBANA** (production de chocolats) le 4 mars à Ernée et le MEDEF a pris en charge l'organisation de la visite du 20 mai.

Diversité des entreprises visitées, haute qualité des échanges, couverture de l'ensemble du département de la Mayenne afin de permettre à tous les enseignants, aux conseillers principaux d'éducation et aux conseillers d'orientation psychologues de participer : voilà les 3 critères essentiels qui sont mis en œuvre par les partenaires dans le cadre de ce dispositif.

Rendez-vous dès le 1er trimestre 2015/2016 pour une nouvelle découverte d'entreprise !

Le CLEE met la dernière main à la refonte des Fiches—actions et prépare la redynamisation des Jumelages.

Actuellement, vous pouvez consulter en ligne le « répertoire des actions menées dans le cadre des relations école-entreprise en Mayenne » (www.ia53.ac-nantes.fr rubrique « Ecole-Entreprise »).

Depuis plusieurs mois, le comité local éducation-économie départemental travaille à la rédaction de fiches enrichies et actualisées, facilement accessibles et utilisables par tous les usagers dans l'esprit du PIIODMEP.

Le 3 juillet prochain, le CLEE devrait entériner le contenu des fiches renouvelées et adopter un modèle de classement pour leur mise en ligne le plus tôt possible au cours du 1er trimestre de l'année scolaire à venir.

Soyez vigilants : la DSDEN vous informera sitôt après la rentrée de septembre de la date de mise à disposition sur internet de cet outil synthétique et pratique.

En parallèle, le CLEE a consulté les 36 établissements scolaires publics du département pour établir un diagnostic au sujet du fonctionnement du dispositif « jumelages » (un chef d'établissement et un chef d'entreprise signent une convention de partenariat privilégié) : les résultats de l'enquête montrent que nombres de chefs d'établissement connaissent le concept et qu'il les intéresse, mais aussi que les actions concrètes sont généralement rares parce que la continuité des partenariats est difficile à mettre en œuvre.

Fort de ce constat, **le CLEE fera de la redynamisation des jumelages l'une de ses priorités opérationnelles en 2015/2016.** Une réflexion est menée actuellement pour faire évoluer le concept et promouvoir le dispositif.

« Osez l'alternance » veut promouvoir les

Formations en Alternance

Chaque année, ce sont environ 1500 contrats d'apprentissage qui sont signés en Mayenne, essentiellement dans l'industrie manufacturière, la construction, le commerce, l'hébergement et la restauration.

Mais la connexion n'est pas toujours facile à établir entre les protagonistes de la formation par alternance : il est plus que jamais indispensable de faire se rencontrer les entreprises en attente de nouveaux collaborateurs et les jeunes désireux d'intégrer le marché du travail dans le cadre d'une formation diplômante, du CAP au Bac +5.

« Osez l'alternance » répond à ce besoin. Cette opération, nouvelle en Mayenne, est conduite en partenariat par la chambre de commerce et d'industrie (CCI), la chambre des métiers et de l'artisanat et le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) 53 dans le cadre du contrat de ville 2015/2020.



Son objectif est de promouvoir et valoriser l'alternance auprès des collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi.

Si ce mini-forum de l'apprentissage est programmé dans les quartiers de Laval, toute personne intéressée peut venir y glaner des informations.

Pour les candidats à l'apprentissage, « l'alternance », c'est la possibilité de rencontrer des entreprises qui recrutent (sur le principe du job dating), de valider leur curriculum vitae et leur lettre de motivation, de connaître les démarches administratives et d'échanger avec des formateurs.

Pour les acteurs de l'éducation, c'est l'occasion de parfaire leur connaissance des règles et des opportunités offertes par l'apprentissage mais aussi, éventuellement, d'accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de formation.



Ce forum a déjà ouvert ses portes au public les 20 mai et 17 juin derniers au Palindrome.

La prochaine session est programmée le 9 septembre à la Maison de quartier des Fourches.

Contact : Flavie Dubel (responsable du service emploi et compétence CCI) - f.dubel@mayenne.cci.fr

Les Lycées Réaumur-Buron recrutent des parrains pour leurs promos.

8 promotions de l'Espace public des formations à Laval (soit 1 CAP, 2 Bac pro et 5 BTS) bénéficient d'un accompagnement particulier et durable : elles sont parrainées par des entrepreneurs.

M. Patrice Deniau, Président de la CCI Mayenne, M. Franck Antraccoli, Proviseur de Réaumur-Buron, L'union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) et 6 chefs d'entreprises (représentant les sociétés GYS, Eurovia, Gruau, SMM (société mayennaise de métallurgie), ASC (atelier styl couture) Eiffage Energie) ont paraphé la convention officialisant le partenariat Ecole-Entreprise 2015/2017 :

« Un parrain pour ma promo ».



Ces parrainages sont fondés sur l'adéquation entre l'activité des entreprises industrielles impliquées dans cette action et les filières de formation des Lycées. Ainsi, M. Vincent Jacquemin, PDG de la société SMM (Soudure et Montage Mayennais) est le parrain de la promo CAP structures métalliques et M. Patrick Gruau (constructeur carrossier pour véhicules utilitaires) parraine la promo BTS conception et réalisation de carrosseries.



«Un parrain pour ma promo » a pour objectif principal de reconnaître et valoriser les jeunes qui s'engagent dans les formations menant à exercer un métier dans les industries technologiques.

Le professionnel est un référent pour les jeunes : il les encourage et les remobilise si nécessaire, partage avec eux ses expériences et ses compétences techniques et managériales. Il les fait aussi profiter de son réseau et il participera à la remise des diplômes en fin de cursus de formation.



www.lycees-reaumur-buron.fr

Contact CCI : Stéphane Foricher -

stephane.foricher@mayenne.cci.fr

La DSDEN a participé à l'organisation et au bon déroulement du concours vidéo destiné à développer l'attractivité de l'industrie en Mayenne auprès des jeunes.

Proposé par l'IUMM et Mayenne Expansion avec le soutien du MEDEF et du Conseil Départemental, ce concours a permis à 7 équipes d'étudiants et 1 de jeunes en réorientation / formation professionnelle de concevoir et réaliser un film court en laissant s'exprimer leur créativité tout en cherchant à répondre à deux objectifs majeurs : donner envie aux jeunes de s'intéresser à l'industrie et mettre au final à disposition de tous des supports pédagogiques renouvelés.

6 entreprises mayennaises ont ouvert leurs portes et collaboré avec les cinéastes amateurs lors du tournage des 8 films.

Le jury du concours a été composé à 50 % de professionnels et à 50 % de collégiens, la DSDEN relayant auprès des établissements la demande de participation au choix des vainqueurs : 254 collégiens de 3ème, dans 7 collèges du département, ont visionné les films et les ont notés en fonction d'un barème prédéfini.

Au final, c'est le film « Key to industry » (dispositif CLE2R / entreprise Gruau) qui a remporté le concours devant « L'industrie c'est cool » (ESIEA / Selha) et « L'industrie, pensez-y » (IFAG / Sodistra).



Ces 3 films peuvent être visionnés sur You Tube :

<https://www.youtube.com/watch?v=mMCDVJO9nwY>

<https://www.youtube.com/watch?v=wsN9MFhXkzk>

<https://www.youtube.com/watch?v=QHR-NwjAYak>

Les vainqueurs ont eu le plaisir de passer une journée à Paris dans les studios de TF1 pour assister notamment au tournage de l'émission « 7 à 8 ».



Et après ? Les perspectives 2016 :

Le concours connaîtra une seconde édition en 2016.

Il devrait être doté d'un logo et adopter un nouveau nom qui sera très probablement :

« FILM IT » (IT comme Industries Technologiques).

Les lycéens, de la seconde à la terminales seront invités à participer à la réalisation de films (notamment ceux qui suivent les cours de l'option Cinéma et audiovisuel) dont le nombre total devrait être porté à 12 ou 15 (ce qui permettrait d'augmenter aussi sensiblement le nombre d'entreprises participantes).

Si l'investissement en temps est important, le travail mené en équipe et la qualité des relations humaines établies avec les professionnels dans les entreprises figurent parmi les atouts de cette action.

Les collégiens continueront à participer au jury : tous les établissements pourront impliquer leurs élèves, en priorité ceux de 3ème et de 4ème.

Dès à présent, ces films courts (environ 3 minutes) peuvent être utilisés en classe pour lancer avec les élèves une discussion autour de l'industrie, ses métiers et son attractivité.



Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°12.

Retrouvez-le en ligne sur

www.ia53.ac-nantes.fr

rubrique Relations Ecole Entreprise

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Rendez-vous au cours du mois de novembre 2015
pour son treizième numéro.

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald – B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directeur de la publication : Nicolas Bertrand

nicolas.bertrand@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr